



ASSOCIATION DES PRODUITS FORESTIERS DU CANADA

Le secteur forestier du Canada recherche un partenariat fédéral pour améliorer la compétitivité du Canada, accélérer l'innovation et assurer une forêt saine pour l'avenir

RECOMMANDATIONS POUR LE BUDGET FÉDÉRAL DE 2019

AOÛT 2018

## Recommandations

- **Recommandation n° 1** : Que le gouvernement accorde du financement pour appuyer la recherche et le développement, la commercialisation de nouvelles technologies et l'accès aux marchés pour nos produits traditionnels et nouveaux afin de favoriser la croissance des investissements au Canada.
- **Recommandation n° 2** : Que le gouvernement s'attaque à la position concurrentielle du secteur canadien des produits forestiers en instaurant de saines conditions d'investissement, en veillant à ce que les produits puissent être acheminés vers les marchés et en mettant en place un système de réglementation plus souple.
- **Recommandation n° 3** : Que le gouvernement collabore avec les gouvernements provinciaux, les collectivités autochtones et les autres détenteurs de droits et intervenants pour élaborer un plan d'action visant à assurer que les travailleurs et leurs collectivités soient soutenus par des forêts saines et résilientes.

# Les produits forestiers canadiens sont les meilleurs au monde

Les produits forestiers canadiens sont reconnus comme étant parmi les meilleurs au monde, non seulement sur le plan de la qualité, mais aussi sur le plan de la durabilité.<sup>1</sup> L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) est une voix pour les producteurs de bois, de pâte et de papier du Canada à l'échelle nationale et internationale au sein du gouvernement, du commerce et des affaires environnementales. Les 69 milliards de dollars que génère l'industrie des produits forestiers rapportent 21,7 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) du Canada. Cette industrie constitue en outre l'un des plus importants employeurs au Canada, menant des activités dans plus de 600 collectivités et assurant 230 000 emplois directs et indirects d'un bout à l'autre du pays.

L'industrie des produits forestiers fait face à plusieurs défis, notamment des différends commerciaux, des mesures de contrôle des émissions de carbone, l'imprévisibilité de la réglementation, l'incertitude de l'approvisionnement en bois et le manque d'infrastructure fiable pour soutenir un réseau de transport résilient. Il est essentiel de maintenir la solide image de marque du Canada dans le monde afin de continuer à contribuer à la croissance économique des travailleurs, des entreprises et des collectivités du Canada. Qui plus est, les programmes et politiques de financement fédéral doivent demeurer prévisibles et stables afin d'assurer la réussite des projets transformateurs et de contribuer à l'atteinte des objectifs en matière de réduction des émissions de carbone, d'effectuer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, de contribuer aux économies autochtones et rurales qui dépendent de la foresterie et d'accroître les investissements de façon à être concurrentiels dans le marché mondial.

## Ressources de l'avenir

Le secteur des produits forestiers fait partie de la Table de stratégies économiques des Ressources de l'avenir du gouvernement du Canada, qui a dégagé les cinq thèmes prioritaires suivants pour assurer les investissements futurs dans les industries primaires du Canada :<sup>2</sup>

- 1) Certitude en matière de réglementation
- 2) Innovation au service de la compétitivité
- 3) Accès aux marchés
- 4) Participation des peuples autochtones et des collectivités
- 5) Attirer les talents et actualiser les compétences

L'APFC travaille en étroite collaboration avec les gouvernements fédéral et provinciaux pour faire en sorte que cette industrie essentielle soit reconnue pour son esprit d'innovation, son leadership environnemental et sa responsabilité sociale. Dans un rapport publié en 2018, le Comité permanent des ressources naturelles a indiqué que « *de récentes innovations dans les produits forestiers ont renforcé la compétitivité industrielle et le rendement environnemental dans une vaste gamme d'industries, qu'il s'agisse des secteurs des ressources naturelles, de l'agriculture ou de la fabrication ou encore des secteurs de la chimie, des produits cosmétiques et des soins de santé* »<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Étude Léger (2017)

<sup>2</sup> Table de la stratégie économique des ressources de l'avenir (2018) <https://www.ic.gc.ca/eic/site/098.nsf/fra/00019.html>

<sup>3</sup> Produits à valeur ajoutée dans le secteur forestier canadien : cultiver l'innovation pour assurer la compétitivité de la bioéconomie – mai 2018 <http://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/RNNR/rapport-9>

Le comité a formulé quatre recommandations clés :

- 1) Protéger les forêts et les ressources primaires du Canada
- 2) Promouvoir l'intégration, l'innovation et le développement des talents dans l'industrie
- 3) Renforcer les partenariats avec les gouvernements et les collectivités autochtones
- 4) Optimiser les débouchés au Canada et à l'international

De plus, en 2017, le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) a publié un cadre de la bioéconomie dans le but que le Canada devienne un chef de file mondial dans l'utilisation de la biomasse forestière pour des bioproduits avancés et des solutions novatrices.<sup>4</sup> Le cadre s'appuie sur quatre piliers :

- 1) Collectivités et relations
- 2) Offre de ressources forestières et de bioproduits avancés
- 3) Demande de bioproduits et de services forestiers avancés
- 4) Soutien à l'innovation

Les forêts du Canada alimentent plus de 600 collectivités et créent 230 000 emplois, en plus de fournir aux Canadiens des produits de tous les jours comme du papier, des essuie-tout et des emballages à partir d'une ressource renouvelable. Assurer la santé et la résilience des forêts, mobiliser les peuples autochtones et aider le Canada à lutter contre les changements climatiques constituent des éléments essentiels à la contribution future de notre secteur à l'économie. Le Canada est un chef de file mondial en matière de certification forestière durable par des tiers; 11 p. 100 des forêts du monde et 38 p. 100 de ces terres certifiées se trouvent au Canada. L'industrie forestière conclut des contrats et travaille avec plus de 1 400 entreprises autochtones et emploie 12 500 travailleurs autochtones, ce qui en fait l'un des plus importants employeurs d'Autochtones au pays.

Les changements climatiques affecteront les forêts canadiennes de nombreuses manières. Les feux de forêt catastrophiques sont particulièrement préoccupants, car ils présentent une menace directe pour les collectivités et le bien-être humain. Les changements dans la croissance des arbres et les modèles de perturbation auront une incidence sur la quantité et la qualité du bois, en plus de nuire au succès du rétablissement des espèces en péril, à la gestion des stocks de carbone et à la protection des sites écologiquement importants (p. ex., les terres humides).

L'intérêt croissant pour la bioénergie et les bioproduits représente une occasion économique importante et une demande accrue d'approvisionnement en bois limité. Le fait de répondre à cette demande tout en maintenant la santé à long terme des écosystèmes favorisera l'élaboration de méthodes pour faire croître les forêts plus rapidement, les récolter plus efficacement et améliorer les systèmes de transport, de traitement et de stockage.

---

<sup>4</sup> Le Conseil canadien des ministres des forêts dévoile une stratégie globale pour la bioéconomie forestière du Canada. 14 septembre 2017  
<http://www.scics.ca/fr/product-produit/document-dinformation-le-conseil-canadien-des-ministres-des-forets-devoile-une-strategie-globale-pour-la-bioeconomie-forestiere-du-canada/>

Les recommandations suivantes appuient les initiatives décrites ci-dessus et constituent un investissement dans la prospérité future du Canada et d'importants emplois qui soutiennent les familles, en particulier dans les régions rurales et nordiques du Canada.

## Recommandations de l'APFC

### Recommandation n° 1

**Que le gouvernement accorde du financement pour appuyer la recherche et le développement, la commercialisation de nouvelles technologies et l'accès aux marchés pour nos produits traditionnels et nouveaux<sup>5</sup> afin de favoriser la croissance des investissements au Canada.**

L'APFC recommande que le gouvernement fédéral continue d'investir dans les domaines suivants :

1. **Recherche et développement**, avec des programmes comme FPIinnovations, à concurrence de 30 millions de dollars par année. Ces programmes fournissent des ressources qui aident l'industrie à innover et à améliorer des secteurs de la chaîne de valeur du secteur.<sup>6</sup> Chaque dollar investi dans FPIinnovations génère quatre dollars dans de nouveaux marchés.
2. **Adoption des First Commercial Technologies to Accelerate New Product Diversification** ([TRADUCTION]. **premières technologies commerciales pour accélérer la diversification des nouveaux produits**) grâce à des programmes comme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF) à hauteur de 30 millions de dollars par année. Le financement du programme ITIF a contribué à la réalisation de 28 projets partout au Canada. Par exemple, la Louisiana-Pacific a converti l'une de ses usines pour produire un revêtement durable en bois, et West Fraser a mis au point le premier procédé commercial au monde pour extraire la lignine, qui est utilisé dans des applications industrielles.<sup>7</sup> Ces programmes aident à accélérer la mise au point de nouveaux produits forestiers, notamment les substituts du plastique à l'échelle canadienne.
3. **Accès aux marchés** grâce à des programmes à long terme comme le Programme de développement des marchés (PDM), qui fait la promotion de l'utilisation du bois, des pâtes et papiers et des nouveaux produits émergents canadiens, à concurrence de 22,5 millions de dollars par année<sup>8</sup>. Ces programmes augmentent la présence du secteur sur les scènes canadienne et internationale et aident à développer de nouveaux marchés dans le cadre des accords de libre-échange. Par exemple, Produits de bois canadien a contribué à multiplier par 10 les exportations canadiennes vers la Chine depuis 2007; et depuis sa création en 1998, le programme Wood *WORKS!* (Cecobois au Québec) du Canadian Wood Council ([TRADUCTION]Conseil canadien du bois) a fait progresser les ventes de produits du bois au Canada de 1,04 milliard de dollars en incitant les entrepreneurs de plus de 1 760 projets de construction à utiliser le bois de façon novatrice et en créant de nouveaux débouchés commerciaux dans le secteur des immeubles de hauteur moyenne.

<sup>5</sup> Produits de bois d'ingénierie, biocarburants et fibres de bois pour les pièces d'automobiles.

<sup>6</sup> FPIinnovations – Notre travail, 11 juillet 2018. <https://fpinnovations.ca/about-us/Pages/our-work.aspx>

<sup>7</sup> La lignine extraite peut être utilisée dans divers produits (colles commerciales pour le contreplaqué et les bioproduits avancés).

<sup>8</sup> 18 millions de dollars par année pour le bois canadien

2,5 millions de dollars par année pour le Conseil canadien du bois

2 millions de dollars par année pour les programmes spéciaux

4. **Soutenir les peuples autochtones** grâce à des programmes comme l'Initiative de foresterie autochtone à raison de 5 millions de dollars par année. Depuis 2017, le financement vise à accroître la participation des Autochtones aux possibilités, aux entreprises, aux carrières et à la gouvernance liées à la foresterie.<sup>9</sup>

Ces programmes permettront au secteur des produits forestiers de croître et de continuer à être un chef de file au Canada et à l'étranger. L'APFC croit qu'il est important que Ressources naturelles Canada continue de gérer ces programmes afin de favoriser l'uniformité et de tirer parti des entreprises positives que nous avons amorcées ensemble.

### Recommandation n° 2

**Que le gouvernement s'attaque à la position concurrentielle du secteur canadien des produits forestiers en instaurant de saines conditions d'investissement, en veillant à ce que les produits puissent être acheminés vers les marchés et en mettant en place un système de réglementation plus souple.**

L'incertitude et les défis liés à la capacité concurrentielle de notre secteur sont vastes. Pour assurer la croissance de l'industrie des produits forestiers, l'APFC recommande :

1. La mise sur pied d'un groupe de travail industrie-gouvernement sur la compétitivité réglementaire afin de s'attaquer au fardeau réglementaire cumulatif et à l'accès à la fibre de bois;
2. La réduction des goulots d'étranglement de l'infrastructure et la remédiation aux interruptions de plus en plus fréquentes des services de transport, en attribuant à RNCan la capacité de soutenir la collecte, l'analyse et la distribution des données fournies par les entreprises ferroviaires par la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation des transports*;
3. Que soit abordé le fardeau fiscal global, notamment le traitement de la dépréciation des investissements;
4. De veiller à ce que, pendant la renégociation de l'ALENA, la facilitation des échanges et les recours commerciaux soient des objectifs clés;
5. De ratifier le Partenariat transpacifique global et progressiste, afin d'assurer un meilleur accès au marché asiatique pour l'industrie;
6. De garantir un plus grand accès aux marchés pour les produits forestiers canadiens par l'entremise du vaste réseau de bureaux commerciaux du Canada et promouvoir « l'image de marque du Canada » partout dans le monde.

### Recommandation n° 3

**Que le gouvernement collabore avec les gouvernements provinciaux, les collectivités autochtones et les autres détenteurs de droits et intervenants pour élaborer un plan d'action visant à assurer que les travailleurs et leurs collectivités soient soutenus par des forêts saines et résilientes**

Les changements climatiques ont une incidence importante sur les forêts canadiennes. Des études récentes montrent que le Canada pourrait connaître d'importantes pénuries d'approvisionnement en bois et/ou une augmentation des coûts d'approvisionnement en bois en raison

<sup>9</sup> Initiative de foresterie autochtone, 11 juillet 2018. <https://www.rncan.gc.ca/forets/programmes-federaux/13126>

des changements climatiques.<sup>10</sup> Les changements climatiques ont des répercussions sur notre capacité à maintenir la composition traditionnelle des espèces dans les forêts de l'avenir ainsi que sur les travailleurs qui en dépendent pour gagner leur vie. Les espèces d'arbres que nous régénérons aujourd'hui ne sont peut-être pas bien adaptées aux conditions auxquelles elles seront confrontées lorsqu'elles arriveront à maturité dans 60 à 80 ans. Il s'agit d'un défi délicat pour le rétablissement des espèces en péril, car les conditions de l'habitat changeront et évolueront.

Le secteur des produits forestiers du Canada a une occasion unique de faire partie de la solution visant à soutenir les populations d'espèces en péril. Dans le cadre de leur travail dans les forêts du Canada, les forestiers et les biologistes gèrent activement les forêts, en plus de récolter et de planter des arbres en tenant compte des espèces et écosystèmes locaux. L'approche actuelle du rétablissement par espèce risque d'avoir des répercussions importantes sur les collectivités locales et les familles qui dépendent des emplois et du secteur des ressources naturelles en général. À long terme, le secteur des produits forestiers demande aux gouvernements d'adopter une approche écosystémique multi-espèces pour soutenir la biodiversité dans nos forêts.

Pour faire face aux répercussions des changements climatiques, aux populations d'espèces en péril et pour assurer la résilience des forêts pour les générations futures, notre approche en matière de gestion forestière doit évoluer et faire preuve d'innovation. L'APFC préconise l'établissement d'un dialogue national réunissant des décideurs de haut niveau de l'industrie, les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, les collectivités autochtones, les groupes environnementaux, les universités et les organismes de recherche. Ce dialogue, nommé « Forest Forward » ([TRADUCTION]« Projet forêts ») permettra d'élaborer un « appel à l'action » national portant sur les défis, les possibilités et les recommandations concernant l'écosystème forestier, la gestion forestière et l'exploitation forestière.

Grâce à des pratiques novatrices et à une gestion forestière active, le secteur forestier fait partie de la solution en matière de régénération des habitats importants, de réduction des risques d'incendie et d'accroissement du stockage du carbone dans la forêt et dans les produits renouvelables. En gros, pour assurer le maintien de ces valeurs forestières dans l'avenir, il est primordial que nous continuions à élaborer une vision et un plan d'action qui nous aident à relever les défis futurs et à saisir les occasions.

## Conclusion

Le secteur des produits forestiers constituant un moteur clé de l'économie canadienne, il est essentiel que le gouvernement accorde la priorité aux mesures visant à favoriser sa croissance et sa vigueur continues. Cela signifie qu'il faut agir pour élargir l'accès au marché canadien dans le monde entier.

Il est essentiel que le gouvernement s'associe au secteur des produits forestiers pour promouvoir la gestion durable des forêts afin de lutter contre les changements climatiques et de veiller à ce que le secteur continue d'avoir accès à de la fibre de bois de haute qualité, tout en respectant nos normes environnementales de calibre mondial.

---

<sup>10</sup> McKenny et al. 2016. *Canada's Timber Supply: Current Status and Future Prospects under a Changing Climate*. NRCan, Canadian Forest Service, <http://cfs.nrcan.gc.ca/pubwarehouse/pdfs/37783.pdf> [en anglais seulement]

Les mesures gouvernementales visant à appuyer les investissements transformationnels dans l'innovation et l'infrastructure pour appuyer les visions à long terme et mondiales des entreprises forestières sont tout aussi importantes.

Ces mesures, ainsi les recommandations qui précèdent, aideront les entreprises de notre industrie à atteindre leurs objectifs d'expansion, d'innovation et de prospérité afin de mieux contribuer à la réussite des plus de 230 000 travailleurs directement employés dans notre secteur et à la croissance économique globale du Canada.